

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

No. R-3837-2013

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ
MÉTRO, société dûment constituée, ayant sa
principale place d'affaires au 1717, rue du
Havre, en les ville et district de Montréal,
province de Québec,

(ci-après la «Demanderesse» ou «Gaz Métro»),

AFFIDAVIT DE PATRICK CABANA

Je soussigné, PATRICK CABANA, faisant affaires au 1717, rue du Havre, H2K 2X3, en les ville et district de Montréal, affirme solennellement ce qui suit:

1. Je suis Vice-président, Approvisionnements et Réglementation chez Société en commandite Gaz Métro;
2. J'ai connaissance des faits allégués dans la «Demande d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des Conditions de service et Tarif de Société en commandite Gaz Métro à compter du 1^{er} octobre 2013», portant le numéro R-3837-2013;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

ET J'AI SIGNÉ :

(s) Patrick Cabana
PATRICK CABANA

DÉCLARÉ solennellement devant moi,
À MONTRÉAL, ce 10ième jour de avril 2013

(s) Mélanie Beauvais, 181625
Commissaire à l'assermentation pour tous les
districts judiciaires du Québec